

PRISE EN CHARGE D'UNE PATIENTE ENCEINTE DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19)

Mise à jour en date du 30 Avril 2020

ATTENTION : du fait de l'évolution rapide du nombre de cas et des connaissances médicales, ces prises en charges sont susceptibles d'être modifiées fréquemment.

**Tous les services doivent s'organiser dans leur établissement en identifiant le référent
Risque Epidémiologique et Biologique (REB) local
et anticiper les parcours de prise en charge "des cas possibles".**

→ Jusqu'au déconfinement, dans le cadre de l'épidémie, la présence du second parent est autorisée uniquement en salle d'accouchement s'il est non symptomatique et en respectant le confinement. Aucune visite n'est autorisée dans les différentes unités de la maternité.

	Si ABSENCE DE SIGNES CLINIQUES* DU PÈRE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE souhaitant accompagner la patiente	Si SIGNES CLINIQUES * DU PÈRE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE souhaitant accompagner la patiente
Consultation programmée Consultation en urgence	Père ou second parent non autorisé	Confinement à domicile
Accouchement	Présence possible	
Post - partum	Présence non autorisée	
Si NN hospitalisé	Présence possible selon protocole local de néonatalogie	

→ A partir du déconfinement, a priori le 11 mai, la présence du second parent est autorisée en maternité s'il est non symptomatique, et en respectant le confinement, les règles d'hygiènes et les mesures barrières.

	Si ABSENCE DE SIGNES CLINIQUES* DU PÈRE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE souhaitant accompagner la patiente	Si SIGNES CLINIQUES * DU PÈRE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE souhaitant accompagner la patiente
Consultation indispensable, échographie	Père ou second parent autorisé	Confinement à domicile
Accouchement, Césarienne	Présence possible	
Post - partum	Présence autorisée, un seul accompagnant toujours le même, une seule entrée/j, port du masque en permanence, lavage des mains SHA	
Si NN hospitalisé	Présence possible selon protocole local de néonatalogie	

* UNE FIEVRE ET/OU UNE TOUX, ET/OU UN SYNDROME D'INSUFFISANCE RESPIRATOIRE
ET/OU anosmie sans obstruction nasale, agueusie, diarrhées > 3 selles molles /j

→ Tout soignant au contact de patientes, quel que soit leur statut COVID + ou - , doit porter un masque chirurgical.